

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 NOVEMBRE 2024 – Séance ouverte à 19h28

L'an deux mil dix vingt-quatre et le cinq novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, le vingt-huit octobre deux mil dix vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Etaient présents : MM. BESSON C, CHIABOT C, DIAZ F, DORIS P, GRITTI C, JACOLIN S, MASNADA C, MEDAVIT G, SIONNET H.

Mmes CHATELAIN ML, DORIS N, MARTIN C.

Etaient excusés : M. GOBBO Y, Mme USAL C.

M. Patrick DORIS a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

- CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ULIS DE VIZILLE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'une convention doit être signée avec la ville de Vizille pour 2 élèves domiciliés à St Pierre de Mésage et scolarisés à l'ULIS. La participation financière s'élève à 1 466.50 € par élève pour l'année 2023-2024.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- PARTICIPATION CITOYENNE

Après la présentation du dispositif « Participation citoyenne » par la Brigade de gendarmerie de Vizille, le Maire propose au Conseil de prendre une décision.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au dispositif.

- TARIFS ET REGLEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de modifier le nouveau règlement du cimetière et les tarifs indiqués dans la délibération 2024-38.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le nouveau règlement et fixe les tarifs à 300 euros pour une concession quinquennale simple, 600 euros pour une concession trentenaire simple et 400 euros pour une case de Columbarium pendant 15 ans.

- MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ouvrir l'accueil au service périscolaire à 7h30 au lieu de 7h40. Il propose donc les horaires suivants : le matin de 7h30 à 8h10 et le soir de 16h20 à 18h.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation de l'analyse financière 2023 par le Conseiller aux décideurs locaux.
- Bilan financier du coût des travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie.
- Travaux à prévoir en 2025 : réfection d'un mur du cimetière qui menace de s'effondrer.
- Bilan sur les coûts en augmentation du SICCE.

SEANCE CLOTUREE A 20H34

Le Maire, Christian MASNADA

